

## Compte rendu du Conseil municipal extraordinaire du 16 juin 2016 N°5

L'an deux mille seize, le 16 juin à dix huit heures, le Conseil municipal de la commune de LAUZERVILLE dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bruno MOGICATO, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 14 juin 2016

**Présents** : MM. B. MOGICATO, D. CLARET, B. PETIT, J. VISENTIN, JL. ABADIE, D. LONIGRO, MMES C. GARCIA, S. ESTOURNEL, N. DURIN, C. PELTIER, E. BOURGAILH.

**Absents** : E. JUSTES, C. GOUPIL, P. QUERE, I. NOSAVAN.

**Procuration** : C. GOUPIL procuration à B. MOGICATO, P. QUERE procuration à E. BOURGAILH, I. NOSAVAN procuration à N. DURIN.

**Secrétaire de séance** : Bruno MOGICATO

Monsieur le Maire ouvre la séance en rappelant le caractère urgent de la convocation en énumérant les points à l'ordre du jour.

### **Vente lot n°14 : Lotissement « Les Hauts du Pigné ».**

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu une proposition de Madame et Monsieur DAKA Lyes et Aurore, par l'intermédiaire de l'agence immobilière ACCIMO-31, qui souhaiteraient acquérir le lot n°14 pour un prix négocié total de 135 000 €TTC dont 127 500 €TTC pour la commune.

Le prix de vente du lot 14 était initialement fixé à 130 000 €TTC, ce prix serait donc ramené à 127 500 €TTC pour la commune et 7 500 €TTC pour l'agence immobilière.

Sur la base de cette proposition, le Conseil Municipal délibère favorablement pour :

- attribuer le lot suivant du tableau ci-dessous :

N° lot	surface	prix TTC (pour la commune)	acheteur retenu
14	854 m2	127 500 €	Mme M. DAKA Lyes et Aurore

- donner pouvoir à M. le Maire ou son adjointe Nadine DURIN pour signer tous les documents relatifs à la vente de ce terrain.

**Délibération 2016-05-01 à 18 heures 15 à l'unanimité.**

## **Signature de la convention actualisée du transfert de l'instruction des autorisations du droit du sol au service ADS du SICOVAL :**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 04/11/2008 concernant le transfert de l'instruction des autorisations du droit des sols au service ADS du SICOVAL et l'autorisant à signer la convention de mise à disposition de services : SICOVAL / Commune de LAUZERVILLE pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le SICOVAL a fait le choix de facturer l'instruction des dossiers des services d'autorisation du droit des sols aux communes, il y a donc nécessité de renouveler la dite convention.

- Après discussion et échanges, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire pour signer la convention de mise à disposition de services : SICOVAL / Commune de LAUZERVILLE pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme.

**Délibération 2016-05-02 à 18 heures 27 à l'unanimité.**

## **Signature de deux conventions de régularisation de servitudes ERDF:**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION de France (ERDF) demande la régularisation des deux conventions de servitudes signées les 07 février 2014 et 1<sup>er</sup> février 2015 portant sur diverses parcelles situées sur le territoire de la commune de LAUZERVILLE et cadastrées ZB 156, ZB 196, ZB 209, ZB 295 et ZB 140.

- Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire pour signer les dites conventions.

**Délibération 2016-05-03 à 18 heures 30 à l'unanimité.**

*Séance levée à 18h30.*